

Revue de la presse arménienne du 22 mai 2020

5928 cas confirmés de coronavirus/ Au moment de la rédaction de cette revue, les autorités ont confirmé 5928 cas de coronavirus dans le pays dont 2874 ont été guéris et 74 patients sont décédés.

Inauguration du nouveau dirigeant de facto du Karabakh; « Le Karabakh est l'Arménie. Point barre » déclare Harutyunyan / La presse indique que les autorités arméniennes ont assisté à la cérémonie officielle lors de laquelle Arayik Harutyunyan a prêté serment en tant que « quatrième président » du Karabakh. Lors de cette cérémonie Harutyunyan a décrit le Karabakh et l'Arménie comme « *des parties inséparables d'une patrie nationale unie* ». « *Le Karabakh est l'Arménie. Point barre* » a déclaré Harutyunyan faisant écho à une déclaration faite par Pashayan à Stepanakert en août dernier. Le Ministère azerbaidjanais des Affaires étrangères a condamné la cérémonie d'inauguration et la participation de M. Pashayan à celle-ci : « *La guerre n'est pas encore terminée, et l'Azerbaïdjan se réserve le droit de rétablir par tous les moyens nécessaires son intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues* ». [Commentant cette déclaration](#), la porte-parole du Ministère arménien des Affaires étrangères a rejeté les menaces de guerre de Bakou, déclarant qu'elles ne peuvent pas influencer la position arménienne sur le conflit non résolu et les « *processus démocratiques en cours au Karabakh* ».

La nouvelle approche des autorités pour la résolution de la « crise constitutionnelle »/ Dans son interview à la radio liberté *RFE/RL* le Président pro-gouvernemental de la commission parlementaire des relations étrangères, Ruben Rubinian, a présenté l'approche des autorités pour la résolution de la « crise constitutionnelle ». Selon lui, les dirigeants politiques arméniens n'insistent plus sur le remplacement de la plupart des membres de la Cour constitutionnelle (CC) et sont prêts à se contenter d'un changement moins radical dans la composition de la CC. Il s'agit essentiellement de faire en sorte qu'aucun juge de la CC ne puisse exercer ses fonctions pendant plus de 12 ans. C'est d'ailleurs la limite de durée fixée par des amendements à la Constitution arménienne qui sont entrés en vigueur en avril 2018, mais les dispositions transitoires stipulent que cette limite ne s'applique pas aux juges qui avaient été installés auparavant et ces derniers peuvent conserver leur poste jusqu'à l'âge de la retraite. La solution proposée par le gouvernement consisterait à éliminer cette disposition transitoire par le biais de changements constitutionnels qui seraient adoptés par le Parlement. Ceci entraînerait la démission immédiate de deux juges de la CC qui avaient pris leurs fonctions au milieu des années 1990 et deux autres membres de la CC devraient démissionner en 2022. Selon le scénario proposé, le Président de la CC, Hrayr Tovmasyan, devrait démissionner de son poste de Président, mais resterait comme un de neuf juges de la Cour. Le prochain Président serait choisi par la majorité de ces juges pour un mandat de six ans. Rubinian a déclaré que le gouvernement demandait spécifiquement l'avis de la Commission de Venise sur cette solution alternative à la « crise constitutionnelle ». Selon lui, le gouvernement s'attend à recevoir la réponse de la Commission dès le mois prochain.

Erevan continuera d'insister sur la baisse du prix du gaz russe/ Selon le vice-premier ministre, Mher Grigoryan, le gouvernement arménien continuera à faire pression sur l'Union

économique eurasiatique (UEE) pour créer un marché unique de l'énergie ce qui réduirait le coût du gaz naturel russe importé par l'Arménie. Dans son interview à la radio liberté RFE/RL Grigoryan a insisté sur le fait que « *la question n'est pas close* » malgré les objections exprimées publiquement par le Président russe, Vladimir Poutine (cf. [revue du 20 mai 2020](#)). Grigoryan a déclaré que Moscou avait signalé être prêt à un compromis sur cette question. Il n'a pas donné de détails.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ; Azg- hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ; Haykakan Jamanak- quotidien, tirage-6500 exemplaires ; Aravot- quotidien, tirage- 2718 exemplaires ; Jamanak- quotidien, tirage- 5300 exemplaires ; Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ; Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ; Golos Arménii- trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ; Novoyé Vrémia- trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ; 168 Jam- hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ; Respoublika Arménia- bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.